



Feuille de route Secteur Personnes âgées

Réunion Fédérations 6 février 2026

Orientations stratégiques prioritaires





2026

A ce jour : Aucun engagement sur de potentiels AAC – AMI impliquant des mesures nouvelles financières à l’exception de :

❖ **AAC en cours – création de PASA** (lancé en octobre 2025 - date limite fixée au 31 mars 2026)

<https://www.paca.ars.sante.fr/creation-de-30-nouveaux-pasa>

❖ **Relance AMI sur Fonds de Sinistralité 2026** (à venir prochainement)

Dans tous les cas :

- **Pas de nouvelles expérimentations**
- **Absence de fonds de soutien**



Orientations stratégiques prioritaires

1 – Accompagnement renforcé sur le volet RH en Ehpad

- ❖ **Relance, simplification et extension du protocole régional ARS – Fédérations**
- ❖ **Crédits Pathos :**
 - tarification sur la base des GMP et PMP validés au 30/06/2025
 - validation obligatoire des PMP d'ici le 30/06/2026 pour les Ehpad ciblés
- ❖ **Soutien à la prévention des risques professionnels – Fonds de sinistralité**
- ❖ **Recours à la télécoordination :**
 - en attente de publication d'un décret d'application
 - rappel – courrier du 10 septembre 2025 :
 - le recours à une solution de télécoordination médicale doit être envisagée comme une **solution palliative et pour une durée limitée**
 - doit faire l'objet d'une information aux délégations départementales



Orientations stratégiques prioritaires

2 – Les équipes spécialisées Alzheimer

- ❖ Lancement d'une enquête et mise en place d'un GT régional
- ❖ Création de places d'ESA

3 – Stratégie des aidants

- ❖ **Accueils de jour** : tarification à l'activité – file active pour tous les accueils de jour → **cible 75%**
- ❖ **Suppléance à domicile** : décret d'aout 2025 → tarification et suivi spécifique → généralisation
- ❖ **Hébergement temporaire** : cadrage sur l'organisation, le fonctionnement et l'activité



Orientations stratégiques prioritaires

4 – Les dispositifs

❖ Travail d'évaluation :

- Athena : 117 porteurs
- UHP : 35 porteurs → Focus sur l'IA
- UPHV : 9 porteurs
- CRT : 42 porteurs

- ❖ **Généralisation du dispositif IDE** sur la totalité du territoire quel que soit l'Ehpad et son statut
→ Obligation pour la totalité des Ehpad



Orientations stratégiques prioritaires

5 – Dynamisation de l'intervention des Equipes Mobiles d'hygiène sur la totalité des Ehpad de la région

→ Participation financière renforcée de l'ARS auprès des EMH

6 – Volet investissement

❖ PAI Ségur : audits Européens

❖ PAI Ségur et avant Ségur : respect des délais

❖ PAI 2026 – pas de visibilité sur l'enveloppe régionale mais réfaction de l'enveloppe Nationale de 20 millions d'euros

❖ Réflexion d'une démarche visant à disposer d'une visibilité sur les projets à venir au niveau régional

Orientations financières





Orientations financières

- 1. Modulation du forfait soins pour tous les Ehpad – contrôles sur pièces et sur place**
- 2. Suivi des Ehpad ayant bénéficié des financements au titre du Fonds d'urgence**
 - ❖ 2023-2024 : PerfEHPAD : formation obligatoire
 - ❖ 2025 : suivi rapproché – Contrôle CRC
 - ➔ Rôle des commissions départementales dans le suivi
- 3. Attention particulière au respect des délais et de la transparence financière**
- 4. Contrôle des CNR alloués 2021 - 2025**



Une mission : votre santé.